

INTERVIEW JEAN BOUCHON

Jean Bouchon, Directeur de l'Académie de Musique de Nice, nous explique en quelques mots son leitmotiv : permettre au plus grand nombre d'accéder à un enseignement sérieux pour un prix raisonnable. *« Nous faisons tout pour offrir à nos élèves le meilleur rapport qualité/prix, et c'est sans doute ce qui explique la longévité et la réputation de notre Académie de Musique ».*

On le sait : la musique est un loisir qui coûte cher !

J.B : « oui, et les raisons en sont multiples : l'acquisition d'un instrument, les professeurs formés à leur discipline pendant de longues années et diplômés d'état, les cours d'instrument généralement dispensés sous forme de leçons particulières (à la différence des cours de danse ou de sport) ... »

Pourquoi l'Académie de Musique offre-t-elle des tarifs si attractifs ?

J.B : « A l'Académie, notre politique a toujours été d'associer la « qualité » avec des « tarifs abordables ». Permettre au plus grand nombre (et notamment aux enfants issus de familles modestes) d'accéder à un enseignement sérieux pour un prix raisonnable a toujours été et demeurera notre objectif. En effet, nous refusons de nous considérer comme une entreprise commerciale, et nous nous efforçons de tendre vers un juste équilibre entre la rémunération des enseignants, les frais de fonctionnement de la structure, et le budget « loisirs » que s'accordent les familles modestes. A noter que nous n'avons jamais fait appel à la moindre subvention, ni publique ni privée, et que tous nos frais sont couverts par les cotisations que versent nos élèves.

Bien sûr, certains trouvent encore que nous sommes trop cher (certains parents font de réels sacrifices pour offrir à leurs enfants des leçons de musique) ... Mais d'autres trouvent que nous ne le sommes pas assez ! Et ont des doutes quant à la qualité de nos prestations. »

Peut-on pratiquer des tarifs attractifs tout en offrant des cours de qualité ?

J.B : « La qualité avant tout ! Tous les professeurs de notre Académie sont diplômés et sont recrutés selon des critères rigoureux de compétence, de sérieux et d'aptitudes pédagogiques. Notre équipe offre un enseignement conforme aux prescriptions ministérielles, innovant et à l'écoute des élèves. »

Comment attirer-vous ces professeurs compétents tout en pratiquant des tarifs inférieurs à ceux du marché ?

J.B : « Afin de nous assurer leur service, nous garantissons à nos professeurs un quota d'heures de cours, nous mettons à leur disposition des infrastructures adaptées, une logistique efficace, mais surtout nous leur offrons le prestige d'une école réputée et la possibilité de vivre leur vocation au sein d'une équipe motivée, dans un cadre agréable où règne une ambiance humaine et chaleureuse.

Un dernier mot ?

J.B : « Nous faisons tout, tous les jours, pour offrir à nos élèves le meilleur rapport qualité/prix, et c'est sans doute ce qui explique la longévité et la réputation de notre Académie de Musique. »